Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_19-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-19

OBJET : Budget supplémentaire 2026 – Budget annexe « Assainissement »

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-1, L.2313-1 et L.2313-2 ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° DF-26-02-06 en date du 4 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'année 2026 du budget annexe « Assainissement « ;

Vu la délibération n° DF-26-05-05 en date du 27 mai 2026 adoptant le compte administratif pour l'année 2025 du budget annexe « Assainissement » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-12 en date du 27 mai 2026 approuvant l'affectation des résultats pour l'année 2025 du budget annexe « Assainissement » ;

Vu la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2026 annexée ;

Un budget supplémentaire a pour objet d'affecter les résultats de l'exercice précédent, d'inscrire les restes à réaliser et d'apporter des inscriptions ou des ajustements complémentaires au budget primitif de l'année, rendus nécessaires par les derniers éléments connus depuis son vote.

Il est rappelé que le budget primitif 2026 a été voté, le 4 février 2026, pour un montant total de 8 167 650 € (mouvements d'ordre inclus).

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_19-DE

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION DE FONCTIONNEMENT

5) *Les recettes de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
013	Atténuation de charges	40 000,00 €		40 000,00 €
70	Produits des services	3 615 000,00 €		3 615 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00 €		4 000,00 €
76	Produits financiers	10 500,00 €		10 500,00 €
77	Recettes exceptionnelles	2 000,00 €		2 000,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	10 000,00 €		10 000,00 €
	Total recettes réelles	3 681 500,00 €	- €	3 681 500,00 €
042	Opérations d'ordres (subventions)	590 000,00 €		590 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté		746 394,88 €	746 394,88 €
	TOTAL	4 271 500,00 €	746 394,88 €	5 017 894,88 €

Les recettes de fonctionnement progressent de 746 k€ par l'intégration du résultat de l'exercice 2025.

6) *Les dépenses de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
011	Charges à caractère général	1 510 000,00 €	230 000,00 €	1 740 000,00 €
012	Charges de personnel	980 000,00 €		980 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00 €	15 000,00 €	50 000,00 €
66	Charges financières	125 000,00 €		125 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €		20 000,00 €
68	Provisions	10 000,00 €		10 000,00 €
	Total dépenses réelles	2 680 000,00 €	245 000,00 €	2 925 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	799 500,00 €	501 394,88 €	1 300 894,88 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	792 000,00 €		792 000,00 €
	TOTAL	4 271 500,00 €	746 394,88 €	5 017 894,88 €

Les dépenses de fonctionnement sont réajustées comme suit :

- Abondement des charges à caractère général de + 230 k€ dont + 150 k€ pour l'entretien des réseaux, + 5 k€ pour les assurances, + 75 k€ au titre des remboursements de frais ;
- Ajustement des provisions en non-valeur : 15 k€ ;
- Ajustement du virement à la section d'investissement : + 501 k€.

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION D'INVESTISSEMENT

5) *Les recettes d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
10	Dotations, fonds divers et réserves			1 304 486,87 €	1 304 486,87 €
13	Subventions d'investissement		474 167,90 €	21 000,00 €	495 167,90 €
16	Emprunts	2 254 650,00 €	650 000,00 €	- 1 001 394,88 €	1 903 255,12 €
	Total recettes réelles	2 254 650,00 €	1 124 167,90 €	324 091,99 €	3 702 909,89 €
021	Virement de la section de fonctionnement	799 500,00 €		501 394,88 €	1 300 894,88 €
040	Opérations d'ordre (amortissements)	792 000,00 €		- €	792 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €			50 000,00 €
	TOTAL	3 896 150,00 €	1 124 167,90 €	825 486,87 €	5 845 804,77 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_19-DE

Les recettes d'investissement progressent d'un montant total de 1,94 M€ dont 1,12 M€ au titre des reports 2025 et 324 k€ de nouvelles recettes réelles, affectées comme suit :

- Constatation de l'excédent de fonctionnement capitalisé : + 604 k€ et l'inscription de réverse complémentaire : + 700 k€ ;
- Intégration d'une participation financière à la réalisation de dévoiement de réseaux : + 21 k€ ;
- Ajustement du besoin d'emprunt d'équilibre : - 1,00 M€ ;
- Inscription des recettes relatives au virement de la section de fonctionnement : + 501 k€.

6) *Les dépenses d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
16	Emprunts	278 150,00 €			278 150,00 €
20	Immobilisations incorporelles	79 000,00 €	224 067,81 €		303 067,81 €
21	Immobilisations corporelles	909 000,00 €	700 720,43 €	21 000,00 €	1 630 720,43 €
23	Immobilisations en cours	1 990 000,00 €	181 600,42 €	200 000,00 €	2 371 600,42 €
	Total dépenses réelles	3 256 150,00 €	1 106 388,66 €	221 000,00 €	4 583 538,66 €
040	Opérations d'ordres (subventions)	590 000,00 €			590 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €			50 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté			622 266,11 €	622 266,11 €
	TOTAL	3 896 150,00 €	1 106 388,66 €	843 266,11 €	5 845 804,77 €

Les dépenses d'investissement sont réévaluées de 1,94 M€ dont 1,10 M€ au titre des restes à réaliser et par 221 k€ au titre de nouvelles dépenses réelles à constater :

- Crédits supplémentaires pour la réalisation de travaux de dévoiement de réseaux : + 21 k€ ;
- Crédits supplémentaires au chapitre 23 au titre des travaux d'aménagement et des avances forfaitaires : + 200 k€ ;
- Constatation du déficit d'investissement reporté : + 622 k€.

Dès lors, il est proposé, au Conseil communautaire, d'adopter le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « Assainissement « comme suit :

- Section de fonctionnement : 746 394,88 €
- Section d'investissement : 1 949 654,77 € (y compris les restes à réaliser)

Soit un total de 2 696 049,65 €, portant ainsi le montant total du budget annexe « Assainissement » pour l'année 2026 à 10 863 699,65 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le budget supplémentaire pour l'année 2026 du budget annexe « Assainissement »,
- **ARRETER** les montants par section tels que présentés ci-dessus, en équilibre en dépenses et en recettes.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE DOUARNENEZ COMMUNAUTE

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC